



Un Contrat Territorial pour développer et financer les Energies Renouvelables : LE COTER

Forum des EnR – 11 février 2020 – Dissé sous le Lude

avec le soutien de



Romain DESVIGNES
Animateur COTER



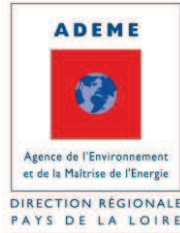
Jean-François VIOT et Yannick BEAUJARD
Animateurs départementaux énergies renouvelables



COTER



- Un partenariat



ADEME et DEPARTEMENT de la SARTHE



- Contrat de développement **des énergies renouvelables thermiques** (Bois, Solaire thermique et Géothermie)
- Un accompagnement technique, administratif et financier (chaufferie et réseau de chaleur) tout au long de votre projet par :

L'ATESART



Les RELAIS ENERGIES en Sarthe



Les Relais Energies

- Relais de l'ADEME et du Conseil régional des Pays de la Loire



- Bénéficiaires : les collectivités, les entreprises et le secteur tertiaire
- Missions :
 - Sensibilisation, information
 - Accompagnement des projets
 - Appui au montage de dossiers (fonds chaleur)
 - Suivi des installations chaufferies bois et bientôt solaire thermique...
 - Structuration de la ressource bois sur le département



Les Relais Energies

- Chaleur renouvelable :
 - Bois énergie : plaquette ou granulé
 - Solaire thermique
 - Géothermie
- Rôle dans le Contrat de Développement Territorial des ENR thermiques (COTER) porté par Conseil Départemental de la Sarthe :
 - Conseil aux porteurs de projet
 - Réalisation de notes d'opportunité
 - Appui au montage de cahiers des charges et marchés publics
 - Appui au montage dossiers de financement Fonds chaleur
 - Appui à la mise en place d'un protocole de suivi des installations



Gîtes et Energies renouvelables :

Comment faire des économies ?

28 février 2020 – de 10h à 12h30

Gîte L'atelier & Cow – Lieu-dit « Le Creux » Louplande

Programme :

- Présentation du Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques
- Accompagnement et subventions
- Fonctionnement, intérêts, inconvénients du chauffage au bois, du solaire thermique, de la géothermie
- Visite de la chaufferie bois déchiqueté du gîte L'atelier & Cow avec témoignage de M. et Mme Levilain

